



Compte rendu Comité Technique 15 avril 2014

L'ordre du jour particulièrement chargé comprenait notamment l'ajout d'un pont naturel le 30 mai, le budget 2014, le bilan d'activité 2013, la formation professionnelle, le DUERP, la campagne IR, la dématérialisation des factures traitées par le SFACT, la cartographie du département pour nouvelle procédure de prise en charge des frais de déplacement et le transfert des procédures collectives de deux SIE vers le Pôle de Recouvrement Spécialisé.

AJOUT D'UN PONT NATUREL 30 MAI :

FO DGFIP35 a dénoncé la publication si tardive du calendrier de campagne IR, calendrier qui justifiait aux yeux de la Direction que les agents soient « sur le pont » ce 30 mai. Nous constatons que sur le seul domaine où elle a « une marge de manœuvre » (sauf à nous présenter la note nationale lui enjoignant d'accorder 3 ponts naturels seulement), il aura fallu 3 débats en CTL pour parvenir à obtenir ce 4^{ème} pont.

Nous avons voté pour l'ajout de ce pont, car une très large majorité des agents souhaite ces ponts, l'ouverture des services aurait contraint et forcé des collègues à travailler. Les petits postes et services auraient été fortement pénalisés. Les autres syndicats se sont abstenus.

BUDGET 2014 :

La Direction a présenté un budget de « 1^{er} niveau » une nouvelle fois en baisse de 2,5%, soit de 165 000€.

A noter : les économies de 57 000€ sur téléphone fixe et 10 000€ pour marché de gaz de la cité administrative, suite à entrées sur marchés nationaux.

Mais pour faire face à l'arrivée du nouveau système d'exploitation Windows7, la direction va augmenter les dépenses d'équipement : 250 ordinateurs achetés au 1^{er} semestre (75 000€) ; si possible (« on n'est pas sûr »), « on espère », l'opération sera reconduite au 2^{ème} semestre.

Nous n'avons pas obtenu de calendrier par services de la diffusion des nouveaux ordinateurs et vous invitons donc à signaler aux représentants FO les situations de vos sites dans ce domaine.

Les dépenses de travaux et d'entretien immobilier seront limitées aux dépenses urgentes et prioritaires ! FO a demandé ce qu'il adviendrait dans ce cadre budgétaire des demandes de remplacement de stores partout où cela est nécessaire. Nous vous invitons à nous faire part des besoins sur vos sites.

Le poste fournitures participe à l'effort : le montant passe de 359 000€ «réalisé» en 2013 à 283 000€ en prévision pour 2014 . ! !

La recherche de petites économies devrait donc encore polluer la vie des services. Il faut rappeler que la vacance d'un emploi dans un poste ne conduit pas automatiquement à une moindre consommation d'agrafes, élastiques, chemises de classement.

La Direction a annoncé comparer les dépenses des postes et services : nous n'avons pas demandé quand le classement sortira.

La Direction explique que, pour renouveler le parc informatique, il faut réaliser de nouvelles économies sur les autres postes de dépenses, en consommation de papier par exemple.

La Direction est fière d'une situation où le centre des Finances Publiques de Saint Malo fait deux envois de courrier en nombre par semaine. Le rallongement de certains délais de distribution peut avoir des incidences. Mais « pour le moment on n'a pas eu d'incident, pas plus qu'avec la stricte limitation de notifications en recommandé » explique la Direction.

FO DGFIP35 a posé la question des intérêts moratoires dus aux entreprises suite au retard de paiement de factures par les trésoreries et les services de la DRFiP (notamment les paieries départementale et régionale) qui risquent de plomber le budget de fonctionnement du département.

FO a demandé si le budget permettrait de remplacer les téléphones vétustes de la paierie régionale.

La Direction vise une baisse de 30 % de dégagement de caisse en 2015, les dégagements supplémentaires seront facturés.

DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)

Les risques plus souvent relevés sont les risques psycho sociaux.

FO DGFIP répète que les premières sources de ces risques sont les suppressions d'emplois et l'augmentation de la charge de travail liée aux réformes incessantes.

En l'état, l'administration s'exonère de ses responsabilités et fait de la communication avec le DUERP.

Il faut rappeler qu'elle crée les organisations du travail génératrices de détériorations de conditions de travail : plate formes téléphoniques, centres d'encaissement, structures spécialisées..

INFORMATION SUR LA CAMPAGNE IR :

Le calendrier de campagne a été avancé d'une semaine.

L'accueil du Centre des Finances publiques de magenta sera ouvert en continu du 5 au 20 mai.

Les questions récurrentes du sous-effectif de cet accueil et de la difficulté des secteurs d'assiette également en situation difficile à renforcer même poctuellement l'accueil ont été à nouveau posées.

FO est intervenu sur la création d'une cellule contrôle sur pièces à Saint Malo par prélèvement d'un contrôleur de secteur d'assiette, secteur simultanément éclaté vers les deux autres secteurs. Nous avons insisté pour le maitien de tous les secteurs d'assiette au SIP de Saint Malo et ne manquerons pas de revenir sur cette demande.

Suite à la mobilisation des collègues, 3 des 7 emplois de catégorie C vacants du centre des Finances publiques de Saint Malo ont été pourvus, les autres doivent l'être pour permettre le retour à 3 secteurs d'assiette sur ce SIP !

FO a insisté sur la nécessité de pourvoir l'emploi de contrôleur vacant au SIP de Rennes est. La Direction répond que "l'inspecteur est très présent". FO sera présent pour continuer à demander là aussi le renforcement de l'effectif.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

Sur ce sujet important, FO a exprimé son opposition à l'e-formation et à la dématérialisation de la documentation des stages qui mènent à une formation au rabais.

Nous rappelons l'exigence de la compensation de l'absentéisme formation.

Enfin, dans une période où les réformes se multiplient, on ne peut comprendre que le pourcentage d'agents des services baisse de 75% en 2012 à 68% en 2013 (hors déontologie).

Le sujet de la formation professionnelle a été traité tardivement dans l'ordre du jour de la réunion. Seule l'experte était encore présente pour FO à 18h, son vote contre le plan proposé n'a pas été pris en compte par le président du CTL qui a refusé la proposition de reporter le vote !! On apprécie la qualité du dialogue social !

REGROUPEMENT DE LA GESTION DES PROCEDURES COLLECTIVES :

La Direction a présenté le regroupement au 1^{er} septembre 2014 de la gestion des dossiers des SIE de Rennes est et Rennes sud, avec transfert simultané d'un emploi de chacun des SIE vers une cellule dédiée, au Pôle de Recouvrement Spécialisé.

L'objectif de la Direction Générale est de départementaliser rapidement la gestion de toutes les procédures collectives, pour faire des économies d'échelle.

FO a relevé qu'il est envisagé d'installer un seul copieur multifonctions dans le PRS pour 10 agents, 2 bureaux de 16,5 m² devant accueillir chacun 2 agents (en dessous de la surface de 10 m² par agent préconisée). Nous avons posé la question des formations à assurer dans des délais très courts. FO reposera les questions en CHS-CT et CTL.

La CFDT s'est abstenue sur la mesure, la CGT et Solidaires ont refusé de voter, estimant ne pas avoir les éléments suffisants.

Pour FO DGFIP35, nous estimons que les départementalisations sont des palliatifs aux pénuries d'emplois et préfigurent bien la démarche stratégique.

Nous avons donc tous les éléments pour voter contre la mesure. La représentation FO a émis un vote contre le projet.

DEMATÉRIALISATION DES FACTURES TRAITÉES PAR LE SFACT :

A compter d'avril 2014, la région Bretagne commence à pratiquer la "dématérialisation duplicative" (factures des entreprises numérisées au centre de traitement des factures de l'Etat pour transmission via le système d'information chorus.

FO a dénoncé que le travail de numérisation soit ainsi confié via un marché national à un prestataire privé.

Cela pose un problème de confidentialité des documents traités.

Cela pose aussi le problème de surcroi de travail de masse sur écran, avec la nécessité de double écran générant une fatigue visuelle, sans formation des agents à ce travail.

FO a réclamé pour tous les collègues amenés à travail sur double écran une formation et une assistance technique.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

En lien avec les nouvelles modalités de remboursement à compter du 1^{er} février 2014, une cartographie d'utilisation des transports en commun a été présentée.

FO a insisté pour que les déplacements par ILLENOO (réseau départemental de transport autobus) ne soient pas interdits et que les contraintes particulières des agents soient toujours prises en compte pour les remboursements. Les agents ne doivent pas financer, même partiellement, les frais liés à leurs déplacements pour préparation concours et examens ou pour formation initiale et continue.

Nous vous invitons à faire remonter toute difficulté en la matière.

.Questions diverses :

- La Direction n'a pas d'information sur la prime de fonction et de résultat 2014.
- Elle a redit son intention de fermer la Trésorerie de La Guerche au 1^{er} janvier 2016.
- FO a demandé d'avoir a minima un rapport oral de l'audit réalisé à la TCA.
- Une cellule remembrement sera probablement constituée en fin d'année, pour une période courte, avec sollicitation d'agents restant à définir pour traiter notamment les dossiers liés à la réalisation de la Ligne Grande Vitesse.

FO a demandé comment la Direction envisageait de pourvoir les emplois vacants dans nombre de postes et services. Le projet de mouvement de mutation catégorie C publié le 14 avril ne fait qu'augmenter l'inquiétude sur les remplacements des agents partant en retraite et promus de C en B. La Direction répond que ces emplois "ont vocation à être pourvus", qu'elle fera avec les moyens qui découleront des mouvements de mutation au 1^{er} septembre 2014.

En conclusion, nous répêterons un des propos tenus par le président du CTL en début de réunion : il a dit ne pas avoir encore établi de plan local pour la démarche stratégique et "va y travailler avant fin avril" !!

Gageons que l'austérité restera sa ligne de conduite et que seule l'unité des organisations syndicales qui revendiquent le retrait du pacte de responsabilité permettra le rapport de force nécessaire à la défense de notre statut, de notre pouvoir d'achat et de nos missions de service public.

Vos représentants FO DGFIP35 au CTL :

Jean Michel SEMPERE , Karine GUILLOUET, Catherine LE GUENNEC



BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : .

Grade : Indice . Quotité de travail :

Affectation : .

Déclare vouloir adhérer au Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**,
section d'Ille et Vilaine . (fo.drifip35@finances.gouv.fr) Fait à